

**Compte-rendu sommaire de la séance publique du conseil communal
en date du vendredi, 03 mars 2023**

Présents: M. Mathay, bourgmestre ; MM. Gilson et Keilen, échevins ;

Mmes Antinori et Schmitz, MM. Flora (uniquement présent pour les points 4 et 6 de l'ordre du jour), Maes, Siebenaller et Treff, conseillers ;

M. Mergen, secrétaire communal.

Excusé-e-s : M. Flora, conseiller

(sauf indication contraire, les décisions ont été prises à l'unanimité des voix)

M. J-P Mathay, bourgmestre, souhaite la bienvenue aux membres du conseil communal ainsi qu'aux citoyens présents. La séance publique est ouverte à 14.00 heures.

La séance s'est déroulée dans la salle communale de la mairie à Goesdorf, 1, op der Driicht.

Les points 4 et 6 étant des présentations, le conseil communal a accepté de modifier l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour (vote unanime). (Le point 6 devenant le premier point et le point 4 devenant le deuxième point de l'ordre du jour).

1) Décision(s) à prendre sur une éventuelle ligne de préfinancement et/ou un éventuel emprunt à contracter, avec modifications budgétaires éventuelles

En sa séance de ce jour, le conseil communal a décidé de recourir à un emprunt au montant de 5.000.000.- € destiné à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget communal de l'exercice 2023 ; le recours à une ligne de préfinancement n'étant pas une option pour le moment.

(Un emprunt au montant de 9,3 millions euros est inscrit au budget de l'exercice 2023 pour assurer l'équilibre budgétaire).

Les conditions et les modalités essentielles pour le recours à l'emprunt ont été fixées comme suit :

Durée de l'emprunt : 20 ans

Type de taux applicable : taux fixe

Liquidation des fonds : en une seule tranche.

La délibération afférente doit encore être approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur.

Le recours au présent emprunt ne nécessite aucune modification au niveau du budget communal 2023.

2) Décision(s) du conseil communal en matière de droit de préemption

Aucune affaire en matière de droit de préemption n'a été soumise à la décision du conseil communal.

3) Cadeau(x) à remettre à un agent communal

Le conseil communal marque son accord avec la remise d'un cadeau à Madame Becker-Muller Françoise d'une valeur au montant de 1.300.- € pour ses bons et loyaux services auprès de l'administration communale de Goesdorf (13 années de service).

Mme Becker-Muller était affectée au Bureau de la population de l'administration communale de Goesdorf, groupe de traitement B1 (carrière du rédacteur).

4) Horaire scolaire : présentation des résultats de l'étude de satisfaction

Le conseil communal a pris connaissance des résultats de l'étude de satisfaction lancée en janvier 2023 sur l'horaire scolaire à adopter dans l'enseignement fondamental de la commune de Goesdorf.

Les détails du résultat en question seront publiés dans le bulletin communal dénommé « Géisdreffer Lanter ».

Les résultats visés n'étant pas assez concluants, une analyse plus approfondie est prévue lors d'une prochaine séance de travail du conseil communal.

5) Avis du conseil communal au sujet du « Projet de Programme Directeur d'Aménagement du Territoire (PDAT2023) »

Dans ce contexte, il y a lieu de signaler que le conseil communal s'est rallié à l'avis circonstancié établi par le bureau d'études PACT de Grevenmacher.

6) Présentation d'un projet d'installations photovoltaïques au site du Campus scolaire à Dahl

Le bureau de conseil MC Luxembourg de Mersch a présenté aux membres du conseil communal un projet d'installations photovoltaïques au site du nouveau Campus scolaire « Op der Heckt » à Dahl.

Le conseil communal a marqué son accord de principe avec le projet présenté de sorte que le bureau d'études est en mesure de poursuivre les études nécessaires et d'élaborer par la suite le projet avec devis estimatif pour les installations dont s'agit.

Le conseil communal a également voté dans ce contexte un crédit supplémentaire pour ce qui est des frais d'études y relatives. Le crédit figurant au budget de l'exercice 2023 est augmenté de 40.000.- à 50.000.- € (article budgétaire : 4/532/211000/23002).

Le crédit supplémentaire visé doit encore faire l'objet d'une autorisation ministérielle.

7) Contrats de bail

Le conseil communal a approuvé les contrats de bail conclus avec Monsieur Streitz et Monsieur Muharemovic.

8. Demande(s) de subsidie

Le conseil communal a marqué son accord avec les subsides suivants :

- DT Nacher : 1.200.- €
- Association Dol Hanne Mat 69 : 500.- €
- Amis de Château Bourscheid : 25.- €
- Télévie – Helperknapp : 300.- €

Les subsides visés seront liquidés dès que les décisions afférentes ont été signées par la majorité des membres du conseil communal.

9. Dénomination /reconnaissance d'une rue (Heiderscheidergrund-Goesdorf)

Le conseil communal a marqué son accord avec la dénomination d'une rue dite « Millebiereg » à la N27 entre Heiderscheidergrund et Goesdorf (CR361).

10. Titres de recettes

Plusieurs titres de recettes ont trouvé l'accord du conseil communal et sont signés séance tenante.

11. Divers

Néant

Remarques générales :

Le présent compte-rendu indique essentiellement les décisions formelles prises par le conseil communal en la séance respective et permet d'avoir quelques aperçus sur les discussions menées sur un sujet déterminé de l'ordre du jour.

Les indications susvisées sont données sans engagement et sous toutes réserves.

En cas d'incohérence, d'erreur ou de divergence, seules les délibérations dûment signées par la majorité du conseil communal font foi.

Le Collège des bourgmestre et échevins :

Jean-Paul MATHAY, bourgmestre

Claude GILSON et Marc KEILEN, échevins